

EXEMPLAIRE N°  
COPY

ORIGINAL: FRANCAIS  
23 octobre 1957

NATO DIFFUSION RESTREINTE  
DOCUMENT  
AC/52-D/266

COMITE DE L'INFORMATION ET DES  
RELATIONS CULTURELLES

MOUVEMENT POUR L'UNION ATLANTIQUE

Note du Secrétariat International

La presse a annoncé que des personnalités appartenant aux différents mouvements ou comités nationaux pour l'Union Atlantique avaient décidé la création d'une organisation privée internationale qui portera le nom de Mouvement pour l'Union atlantique. La présidence du Mouvement a été confiée conjointement au Général Pierre Billotte et à M. Clarence K. Streit. Les membres du bureau provisoire et du Comité exécutif sont indiqués en annexe.

2. Le bureau provisoire a été chargé:

- (a) d'organiser une réunion plénière au cours de l'année 1958 qui statuera sur l'organisation définitive du Mouvement;
- (b) de mettre tout en oeuvre pour que soit organisée rapidement une conférence atlantique exploratoire, destinée à examiner la possibilité d'unir plus effectivement la communauté atlantique.

3. Deux secrétariats provisoires du Mouvement fonctionneront, l'un à Paris, l'autre à Washington.

4. Le but du Mouvement pour l'Union Atlantique paraît se situer sur un plan différent de celui de l'Association pour le Traité de l'Atlantique.

5. Les statuts de l'A.T.A. définissent ainsi les buts de cette Association:

- (a) l'éducation du public en lui donnant tous les renseignements sur les buts de l'OTAN;
- (b) l'entreprise de recherches sur les divers buts et activités auxquels l'OTAN est susceptible de s'intéresser;

NATO DIFFUSION RESTREINTE

- (c) le renforcement de la solidarité des peuples de la région de l'Atlantique Nord;
- (d) le développement de relations et d'une coopération permanentes entre les organisations membres.

6. Le Mouvement pour l'Union Atlantique de son côté se propose avant tout de rechercher à "faire passer dans la phase des réalisations actives les intentions maintes fois exprimées en ce qui concerne l'extension et le renforcement des pouvoirs de l'OTAN". Grâce à une coordination des efforts des comités ou mouvements nationaux, il entend donner plus de poids aux interventions de ceux-ci auprès des pouvoirs publics, tout en n'excluant pas toutefois des campagnes d'information des opinions publiques des pays atlantiques. Les promoteurs du Mouvement pour l'Union Atlantique visent à faire de l'Alliance une "communauté vivante de sentiments et d'intérêts".

7. Ainsi les activités du Mouvement pour l'Union Atlantique sont orientées essentiellement sur un plan politique: ce mouvement entend agir sur les Gouvernements, les Parlements et les pouvoirs publics en vue d'étendre et de renforcer les pouvoirs de l'OTAN, alors que l'A.T.A. cherche principalement à mieux faire connaître l'OTAN dans les opinions publiques des pays membres. Même lorsque l'A.T.A. étudie comment il est possible de mieux faire connaître l'OTAN dans les écoles, elle se contente d'adresser ses recommandations aux Gouvernements et ne cherche pas elle-même à les faire adopter par les pouvoirs publics intéressés.

8. L'OTAN ne peut certes que se réjouir de la création du Mouvement pour l'Union Atlantique et espère qu'il groupera des organisations nationales appartenant à tous les pays membres.

9. Quant à l'attitude à adopter à l'égard du Mouvement, je suggère que le Comité de l'Information et des Relations Culturelles soit saisi de cette question sur la base des propositions suivantes:

(a) Le Secrétariat International maintiendra avec les dirigeants du Mouvement des contacts étroits, comme il le fait avec les dirigeants de l'A.T.A.

(b) Le Secrétariat International fournira, le cas échéant, au Mouvement l'assistance matérielle nécessaire à la tenue de réunions à l'intérieur du Palais de Chaillot.

(c) Le Secrétariat International réfèrera au Comité toute requête du Mouvement en vue d'obtenir une subvention de l'OTAN.

(d) Le Secrétariat International et les délégations s'informeront des activités tant du Mouvement que de ses branches nationales.

10. Le Comité de l'Information et des Relations culturelles devra être consulté sur le point de savoir s'il estime que la question des relations avec le Mouvement pour l'Union Atlantique doit être soumise au Conseil.

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Palais de Chaillot,  
Paris, XVIe.

MOUVEMENT POUR L'UNION ATLANTIQUE

Présidents: Général Pierre Billotte (France)  
M. Clarence K. Streit (Etats-Unis)  
Vice-Président: Sir Lawrence Darvall (Grande-Bretagne)  
Secrétaire Général: M. de Dampierre, Ambassadeur (France)

Membres du Comité exécutif:

MM. Léo Moulin (Belgique)  
Wilson Woodside (Canada)  
Frobe Jacobsen (Danemark)  
Walden Moore (Etats-Unis)  
Adolph W. Schmitt (Etats-Unis)  
Maurice Allais (France)

Secrétariats provisoires:

Etats-Unis : 2700 Ontario Road, Washington 9, D.C.  
France : 16, rue Saint-Guillaume, Paris  
(7ème)